

Canada
Province de Québec
Comté de Gatineau
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Denholm, tenue le 11 novembre 2025 19h à la salle communautaire au 419, chemin Poisson-Blanc.

Sont présents :

Monsieur Denis Marcoux	Maire
Madame Francine Hotte	poste n° 1
Monsieur Yves Séguin	poste n° 2
Monsieur Zakary Armstrong	poste n° 3
Monsieur Pierre Marenger	poste n° 4
Monsieur Gilles Rathier	poste n° 5
Monsieur Jacques Gour	poste n° 6

Aussi présente :
Madame Sara Turpin, occupant le poste de Secrétaire d’assemblée

Informations de la Directrice générale, greffière-trésorière et Présidente d'élection

La Directrice générale, greffière-trésorière et Présidente d'élection, Madame Sara Turpin, déclare et certifie que les nouveaux élus, Monsieur Denis Marcoux, Maire, Madame Francine Hotte poste no 1, Monsieur Yves Séguin, poste no 2, Monsieur Zakary Armstrong, poste no 3, Monsieur Pierre Marenger, poste no 4, Monsieur Gilles Rathier, poste no 5, Monsieur Jacques Gour, poste no 6 ont tous été assermentés.

La Directrice générale, greffière-trésorière et Présidente d'élection, Madame Sara Turpin, déclare et certifie avoir sensibilisé systématiquement les élus à l’importance de suivre la formation en éthique et en déontologie, afin notamment qu’ils se conforment aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM)*.

Informations du maire

Note au procès-verbal	Nous vous informons que cette séance est enregistrée à des fins de suivi et de documentation.
Note au procès-verbal	Pour le bon déroulement de la séance, merci de bien vouloir éteindre vos téléphones cellulaires.
Note au procès-verbal	Le conseil souligne le Jour du Souvenir en hommage aux anciens combattants et à toutes les personnes ayant servi pour la paix et la liberté. Un moment de recueillement est observé.

1. Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l’ordre du jour

2. Législation, Greffe & Conseil

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025
- 2.2 Félicitation à madame Chantal Lamarche préfète

- 2.3 Création des comités
- 2.4 Nomination Maire suppléant
- 2.5 Confirmation des signatures autorisées pour les finances
- 2.6 Appel d’offres public

3. Finances, Administration et Ressources humaines
3.1 Autorisation de signature-servitude Hydro-Québec
4. Transports, Travaux publics & Télécommunications
5. Santé, Bien-être, Vie sociale, Loisirs & Culture
6. Aménagement, Urbanisme & Développement économique
7. Sécurité Incendies et Sécurité civile
8. Hygiène du milieu & Environnement
9. Divers et Correspondance
10. Varia
11. Période de questions
12. Fermeture de l'assemblée
LÉGISLATION, GREFFE ET CONSEIL

MD AR25-11-199

OUVERTURE DE LA SÉANCE
Le Maire, constate qu’il y a quorum et que 10 personnes sont présentes et déclare la séance du conseil ouverte à 18h59.

MD AR25-11-200

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CONSIDÉRANT QU’il n’y a aucune modification apportée à l'ordre du jour;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Gilles Rathier
Appuyé par Yves Séguin

ET RÉSOLU QUE l’ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

Note au procès-verbal

Abroge la résolution MDAR25-10-196 ET RÉSOLU d’identifier au rôle d’évaluation la sous-catégorie non résidentielle pour une résidence de tourisme, appartement, maison ou chalet (meublé et équipé pour repas) correspondant au code d’utilisation des bien-fonds 5834 du Manuel d’évaluation foncière du Québec

MD AR25-11-201	<u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2025</u> CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025; POUR CE MOTIF, il est Proposé par Pierre Marenger Appuyé par Francine Hotte ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2025. ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.
Note au procès-verbal	Les salaires, les comptes payés, à payer et les prélèvements du mois d'octobre seront adoptés au conseil du mois de décembre, afin de permettre au nouveau conseil de mettre en place les comités appropriés.
MDAR25-11-202	<u>FÉLICITATION À MADAME CHANTAL LAMARCHE POUR SON ÉLECTION AU POSTE DE PRÉFET DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU</u> CONSIDÉRANT QUE Madame Chantal Lamarche a été élue au poste de préfète de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau; EN CONSÉQUENCE, il est Proposé par Zakary Amstrong Appuyé par Gilles Rathier ET RÉSOLU QUE ce conseil félicite Madame Chantal Lamarche au poste de préfète de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et lui prie d'accepter ses vœux les meilleurs pour la durée de son mandat. ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.
MDAR25-11-203	<u>CRÉATION DES COMITÉS MUNICIPAUX</u> CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite améliorer la concertation, l'efficacité et la participation citoyenne dans différents domaines d'activités municipales; CONSIDÉRANT qu'il est opportun de mettre en place des comités spécialisés pour traiter des questions relevant de différents secteurs; EN CONSÉQUENCE il est Proposé par Yves Séguin Appuyé par Jacques Gour IL EST RÉSOLU que le Conseil Municipal de Denholm crée les comités suivants : Comité Loisirs et Culture – pour planifier, coordonner et promouvoir les activités culturelles et récréatives de la municipalité. Comité Services de proximité aux citoyens – pour évaluer et améliorer l'accessibilité et la qualité des services offerts aux citoyens.

Comité de la Commission consultative d’urbanisme (CCU) – pour étudier les demandes d’urbanisme et fournir des recommandations au Conseil.

Comité Travaux publics – pour superviser les infrastructures municipales, les projets d’entretien et de construction.

Comité Sécurité civile – pour élaborer et coordonner les plans et mesures de protection civile et d’urgence.

Comité Gestion – pour conseiller le Conseil sur les questions relatives à la gestion administrative de la municipalité.

Comité Ressources humaines – pour conseiller le Conseil sur les questions relatives au personnel, aux politiques internes et à la gestion des employés.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le conseil municipal détermine la composition, le mandat, les responsabilités et la durée de mandat de chaque comité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n’ayant pas voté.

MDAR25-11-204

SIGNATURE DE TOUS LES EFFETS BANCAIRES ET AUTRES DOCUMENTS – MAIRE ET MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QU’il est opportun de mettre à jour l’autorisation des signatures suite aux élections municipales ainsi que pour la bonne gestion de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE notre créancier financier exige l’autorisation des signatures par voie de résolution;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Denis Marcoux a été élu le nouveau Maire de la municipalité et que Monsieur Yves Séguin est nommé Maire suppléant.

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Gilles Rathier
Appuyé par Francine Hotte

Que ce conseil autorise le Maire, Monsieur Denis Marcoux à signer tous les documents et effets bancaires requis pour la bonne administration de la municipalité ainsi que le conseiller au siège numéro 2, Monsieur Yves Séguin à signer, lors d’incapacité d’agir du Maire, conjointement avec la Directrice générale, Madame Sara Turpin, la Trésorière adjointe Madame Linda Quesnel ou la Directrice générale adjointe, Madame Geneviève Connolly comme utilisateurs secondaires pour et au nom de la Municipalité de Denholm.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n’ayant pas voté.

MDAR25-11-205

OCTROI DE CONTRAT D’APPEL D’OFFRES PUBLIC – DÉCISION DU NOUVEAU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE suite à l’adoption de la résolution MDAR25-09-176, la Municipalité de Denholm a procédé à un appel d’offres public via le Système électronique d’appel d’offres (« SEAO »), portant le numéro d’avis N°20250909, pour l’achat d’un camion 10 roues avec équipements;

CONSIDÉRANT QUE la séance d’ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2025 dans le cadre de cet appel d’offres public N°20250909;

CONSIDÉRANT QU’une seule entreprise, Aebi Schmidt, a déposé une soumission dans les délais requis, soit au montant de 467 700,00 \$ plus taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue s’avérait conforme aux exigences des documents d’appel d’offres;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau conseil municipal, après examen du dossier, souhaite revoir les besoins et les spécifications du véhicule visé par l’appel d’offres;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau conseil ne procédera pas à l’octroi du contrat découlant de l’appel d’offres public N°20250909;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite relancer un nouvel appel d’offres public afin d’obtenir des propositions conformes à ses orientations et besoins actuels;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Pierre Marenger
Appuyé par Yves Séguin

ET RÉSOLU QUE le nouveau Conseil Municipal de Denholm ne procède pas à l’octroi du contrat à l’entreprise Aebi Schmidt, malgré la conformité de la soumission déposée dans le cadre de l’appel d’offres N°20250909;

QUE la municipalité relance un nouvel appel d’offres public pour l’achat d’un camion 10 roues avec équipement, conformément aux nouvelles orientations du conseil;

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n’ayant pas voté.

ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES.

MDAR25-11-206

AUTORISANT LA SIGNATURE D’UNE SERVITUDE EN FAVEUR D’HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU QUE Hydro-Québec a présenté une demande à la Municipalité de Denholm afin d’obtenir une servitude pour le passage et l’entretien d’une ligne électrique située le long du chemin Ryanville;

ATTENDU QUE cette servitude est nécessaire pour assurer l’alimentation électrique du secteur et le bon fonctionnement des installations d’Hydro-Québec;

ATTENDU QUE les termes et conditions de la servitude ont été examinés et jugés conformes aux intérêts de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jacques Gour
Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Denholm accorde à Hydro-Québec une servitude pour le passage, la construction, l’entretien et l’exploitation d’une ligne électrique suivant le tracé situé le long du chemin Ryanville, tel qu’indiqué au plan préparé par Hydro-Québec;

Que Madame Sara Turpin, Directrice générale, et le Maire soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents nécessaires à la conclusion de ladite servitude, incluant l’acte notarié ainsi que tout document connexe requis par Hydro-Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n’ayant pas voté.

TRANSPORTS, TRAVAUX PUBLICS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, VIE-SOCIALE, LOISIRS ET CULTURE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

Note au procès-verbal

La Directrice générale informe les membres du conseil que le rapport sur les activités du mois d’octobre 2025 du service incendie

HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

DIVERS ET CORRESPONDANCE

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal

La prochaine séance du conseil aura lieu le 9 décembre 2025.

Note au procès-verbal

Une période de question a eu lieu.

MDAR25-11-207

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l’ordre du jour sont épuisés,

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Gilles Rathier
Appuyé par Francine Hotte

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19h37

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n’ayant pas voté.

Je soussigné, Denis Marcoux, Maire de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu’il représente le reflet authentique de la rencontre et atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

Et j'ai signé ce 11^{ième} jour de novembre 2025

Denis Marcoux, Maire
Municipalité de Denholm

Je soussignée, Sara Turpin, Directrice générale, Greffière-trésorière de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 11^{ième} jour de novembre 2025

Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière
Municipalité de Denholm

